



VILLEJUIF

Tout cède à notre union

Communiqué de presse

LEBON-LAMARTINE : PREMIÈRES DÉMOLITIONS

VILLEJUIF, LE 12 AVRIL 2024

Le chantier de démolition de la barre située au 13-15 rue Lamartine vient de débuter. Une étape symbolique pour les habitants du quartier et pour la Municipalité, qui dès le début du mandat a intégralement repenser ce projet de rénovation urbaine, avec et pour les habitants.

Ce mardi 8 avril a en effet débuté la démolition de cette barre Est située face aux bureaux d'Orange, entre la rue Lamartine et la coulée verte.

Cette démolition, organisée selon la méthode dite « du grignotage », s'étalera sur une période de six semaines. Toutefois, l'imposant chantier, sous maîtrise d'ouvrage du bailleur Valdevy, a commencé en septembre 2023 avec la sécurisation du site, le curage des appartements et le désamiantage.

D'une longueur de 63m, largeur 13, hauteur 25m, cette barre de 8 étages est la première des trois à être démolie.

94% des familles restent à Villejuif

Le relogement du 13-15 Lamartine, commencé en 2018, s'est terminé début 2023 avec 94% des ménages relogés à Villejuif conformément à leurs souhaits.

Les relogements des deux autres barres (barre Sud du 9-11 Lamartine, et barre Ouest du 3-5 Lamartine) ont commencé respectivement en octobre 2021 et janvier 2022 et sont donc aujourd'hui bien avancés.

Dès le début du mandat, la question du relogement a été un enjeu majeur pour la municipalité, avec des engagements contractualisés dans des protocoles pour chaque barre. Chaque ménage recevant ainsi trois propositions de relogement correspondant à ses souhaits et à ses besoins. En outre, une charte de relogement a été élaborée avec l'amicale des locataires insistant sur deux axes importants : le relogement à Villejuif pour les familles qui le souhaitent, et le maintien du montant du loyer par m².

2024 : année charnière

Outre la démolition des barres Est et Sud, l'année 2024 est une année charnière pour le quartier Lebon-Lamartine. En mai, seront livrés les premiers logements de

l'immeuble Candon, 34 logements locatifs sociaux. Très attendus, ces logements permettront d'accélérer le relogement des dernières familles. Au rez-de-chaussée de l'immeuble, un espace type tiers-lieu sera installé. Cet espace accueillera notamment la Maison des projets pendant les travaux.

Au début de l'été, la crèche Robert-Lebon sera elle fermée. À la place, un véritable pôle Petite enfance composé de plusieurs structures multi-accueil : une crèche, halte-garderie, relais assistantes maternelles verra le jour.

Lebon-Lamartine - les grandes lignes du projet :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 300 logements réhabilités rue Lamartine (dans les 4 tours)• 60.000€ de travaux par logement• 470 logements neufs diversifiés• 8 000 m² d'espaces verts créés• 50% de logements sociaux à l'issue du projet |
|---|